



OFFRE D'EMPLOI LA COMMUNE DE TULLINS (ISERE) RECRUTE

1 AGENT DE PROPRETE DES ESPACES PUBLICS (H/F) POSTE PERMANENT A TEMPS COMPLET

Entre Vercors et Chartreuse, la ville-centre de Tullins, 7 751 hab., 3ème ville de l'Agglomération du Pays Voironnais, se situe au cœur de nombreux axes de communication. Idéalement située dans le Sillon alpin, Tullins est une ville sportive et culturelle, dotée de nombreux équipements, commerces et services. Elle porte aujourd'hui des projets ambitieux visant à renforcer son attractivité, en redynamisant son cœur de ville tout en améliorant la qualité de vie de ses habitants.

MISSIONS

- veiller à la propreté des lieux publics de la collectivité,
- réaliser les opérations de nettoyage et d'entretien des voiries/trottoirs et des espaces publics,
- maintenir les espaces publics sûrs et en bon état pour les usagers,
- vider les corbeilles de rues et enlèvement des dépôts sauvages.

Polyvalence en appui auprès des autres métiers des Services Techniques

- intervention, suivant les besoins et la charge de travail, en aide auprès de la voirie/nettoyement, festivités, bâtiment, maçonnerie... ,
- savoir accompagner et suivre les consignes données par les personnes aidées.

CONTRAINTES

- participation aux astreintes techniques en dehors des heures de travail, et les week-ends,
- Intervention possible dans le cadre du déneigement et lors d'événements météorologiques exceptionnels (tempêtes, intempéries, etc.),
- travail sur le terrain nécessitant une capacité d'adaptation aux conditions et aux contraintes des interventions (présence de public, conditions météorologiques, engagement physique...),
- position accroupie ou agenouillée ; travail bras au-dessus du cœur.

PROFIL SOUHAITE

- être titulaire du permis VL et permis PL serait un plus,
 - posséder des connaissances de base sur la nature, le tri, la collecte et le traitement des déchets,
 - maîtriser les techniques manuelles et mécanisées de balayage et de lavage des voiries et espaces publics,
 - utiliser les outils manuels et mécaniques nécessaires,
 - connaître les règles d'utilisation et de sécurité liées aux produits d'entretien, de désinfection et de débouchage,
 - maîtriser les techniques de nettoyage et de traitement des tags et graffitis,
 - connaître et appliquer les procédures courantes de sécurité relatives aux travaux et interventions sur la voie publique,
 - maîtriser les techniques de dépollution, d'absorption et de dilution, notamment par l'utilisation d'absorbants adaptés,
 - respecter les règles et bonnes pratiques en matière de gestes et postures,
 - rendre compte à sa hiérarchie des problèmes rencontrés sur le terrain.
-
- Adaptabilité,
 - Maîtrise de ses émotions,
 - Être autonome, rigoureux et efficace,
 - Être à l'écoute de la hiérarchie, des agents et des administrés,
 - Avoir le sens du travail en équipe,
 - Être garant de l'image et des valeurs du service public par une attitude professionnelle, un comportement adapté et une tenue vestimentaire correcte.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT/ RÉMUNÉRATION

- Organisation du temps de travail sur 4,5 jours : Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 7h30-12h et 13h00-16h30 et vendredi 7h30-12h,
- Journée continue pendant la période estivale selon les modalités définies par le service,
- Poste ouvert aux titulaires de catégorie C (cadre d'emploi des adjoints techniques), aux contractuels,
- Poste à temps complet,
- Rémunération statutaire, régime indemnitaire (IFSE de 220 € bruts mensuels et CIA selon les règles d'attribution de la collectivité),
- Participation employeur mutuelle et prévoyance sous conditions,
- Adhésion possible au COS 38 et à l'Association des Personnels du Pays Voironnais,
- Prise de fonction souhaitée : octobre 2026

Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser avant le 25 septembre 2026

à contact@ville-tullins.fr ou par voie postale à :

Monsieur le Maire

Hôtel de ville

Direction des ressources humaines

Clos des Chartreux – CS 20058

38347 TULLINS CEDEX